



Rapport d'information du Conseil communal relatif à Capitale culturelle suisse

(du 5 juillet 2023)

au Conseil général

de la Ville de La Chaux-de-Fonds

Madame la présidente,
Mesdames, Messieurs,

Introduction

Dans la lignée des Capitales européennes de la culture et à l'invitation de l'association Capitale Culturelle Suisse, la ville de La Chaux-de-Fonds est appelée à porter la première édition de cette manifestation culturelle d'envergure nationale, faisant ainsi œuvre de pionnière. Le présent rapport souhaite informer le Conseil général de l'avancée du projet et du soutien apporté aux phases préparatoires. Prévu initialement en 2025, l'événement se profile pour 2027 et souhaite attirer des publics de toute la Suisse, mais également des régions voisines, par-delà les frontières nationales. Ce projet nécessite une large mobilisation de la part des instances publiques (communales, cantonales et nationales), du secteur privé et de la population dans son ensemble. L'élan culturel ainsi que les ponts créés entre les régions marqueront durablement notre ville et notre pays.

Historique et contexte

Le projet de capitales culturelles en Suisse

Au sortir d'Expo.02, des responsables en charge des événements de la manifestation constatent l'intérêt de proposer des événements culturels d'envergure nationale. Ils relèvent leur capacité à réunir des citoyennes et

des citoyens de toutes les régions de la Suisse, à faire découvrir des artistes parfois inconnu·e·s hors de leur région linguistique et à stimuler de nouvelles collaborations. Plus important encore, ce type d'événement crée des ponts au-delà des frontières linguistiques et culturelles, renforçant notamment le sentiment d'appartenance à un pays et à un destin commun. En Suisse, les expositions nationales ont lieu, au mieux, tous les vingt-cinq ans.

Créée en 2013 sur le modèle des Capitales européennes de la culture, l'association Capitale Culturelle Suisse¹ (ci-après « l'association suisse ») a pour objectif d'attribuer, à intervalles réguliers et pour une année, le titre de Capitale culturelle suisse à une ville du pays. À travers la culture, il s'agit de favoriser tous les trois ans le développement d'une ville et du territoire dont elle fait partie.

Le concept se rapproche en plusieurs points de celui d'Exposition nationale suisse. L'événement concerne toutes les régions linguistiques, affiche une haute ambition en matière de programmation et s'adresse à toutes et tous. C'est un moment de partage, de rencontres, de créativité et d'innovation qui se veut à la fois festif, convivial, inclusif et susceptible de stimuler une réflexion sur les cultures et les identités suisses.

Cependant, les capitales culturelles se distinguent des expositions nationales : plus fréquentes, plus agiles, plus souples et plus durables, elles se développent autour d'une colonne vertébrale existante, investissent les infrastructures présentes et valorisent les richesses locales. Elles ne sont pas faites d'événements pensés *ex nihilo*, programmés dans des lieux spécifiquement construits pour l'occasion mais elles célèbrent les processus de transformation urbanistique en cours. En ce sens, elles stimulent l'économie, le tourisme et l'emploi, et renforcent l'attractivité de toute une région.

Études réalisées et impacts observés des capitales culturelles européennes

Afin d'évaluer la pertinence, l'intérêt et la faisabilité d'un tel projet, l'association suisse a mandaté, en 2016, l'Institut de management des villes et des territoires (IMVT) de la Haute école de gestion Arc. Les résultats de

¹ <http://www.capitaleculturelle.ch/>

cette vaste analyse sont rendus début 2017². Leur étude compile les analyses d'impact de dizaines de programmes de capitales culturelles à travers le monde, qu'ils soient nationaux (comme les UK City of Culture) ou internationaux (comme celui des Capitales européennes de la culture). Ces études de cas recouvrent 30 ans d'expériences diverses développées dans des contextes parfois fort différents et permettent ainsi d'avoir une idée solide des enjeux liés à un programme tel qu'imaginé par l'association suisse. S'il n'est pas possible de préjuger de la réussite d'une première capitale culturelle en Suisse, la comparaison fine entre des programmes analogues à travers le monde met en évidence certains de leurs écueils et permet de relever les retombées positives attendues d'un tel programme. Celles-ci concernent principalement les milieux culturels, touristiques et économiques, la cohésion sociale et nationale ainsi que l'urbanisme.

Les milieux culturels bénéficient largement de ces programmes, et ce tout aussi bien durant la manifestation elle-même que dans sa phase préparatoire et dans les années qui suivent l'événement. Durant l'année de capitale culturelle, les actrices et acteurs culturels augmentent le rayonnement de leurs activités, développent leurs réseaux par-delà les frontières régionales et accroissent leur renommée. L'événement permet d'attirer des artistes qui ne connaissaient ni la région ni la ville hôte ; celle-ci devient reconnue dans la cartographie internationale des villes de culture. Dès lors, si le label est porté par la ville hôte durant 365 jours, sa réputation de centre culturel international permet à ses actrices et acteurs culturels de bénéficier de retombées positives sur le long terme.

L'attractivité touristique bénéficie également de tels événements. Les villes qui ont été capitales culturelles ont vu leur nombre de nuitées considérablement augmenter durant la période festive. Les années suivantes ont vu cette tendance à la hausse se poursuivre. Les effets d'une telle manifestation sont reconnus et documentés par les études citées. En augmentant considérablement le nombre de touristes qui se déplacent dans la ville hôte, les capitales culturelles peuvent être des atouts majeurs pour la politique touristique de toute une région.

En outre, l'économie régionale est fortement stimulée. Si les chiffres sont éloquentes en ce qui concerne l'économie créative, des études d'impact, plus difficiles à objectiver, montrent que chaque franc investi dans un programme de capitale culturelle a des retombées de l'ordre de cinq à six fois plus

² Mathias Rota, 2019. "La Chaux-de-Fonds Capitale culturelle suisse?". Disponible en ligne : https://ccs2300.ch/wp-content/uploads/2022/06/2-La-Chaux-de-Fonds-Capitale-culturelle-suisse_compressed.pdf

élevées. Le taux d'emploi et d'employabilité est également stimulé. Lors de l'année festive, certaines villes voient leur taux d'emploi, dans des secteurs spécifiques comme l'hôtellerie ou les activités culturelles, augmenter de plus de 20%.

Toutefois les capitales culturelles présentent des effets bien plus profonds : elles mettent en mouvement une population, des politiques et des réseaux. La reconnaissance nationale fait naître un sentiment de fierté qui engendre une mobilisation enthousiaste dans la mise en œuvre des festivités. La participation à de tels programmes peut ainsi rallier entre 50 et 70% de la population locale. C'est dire l'importance qu'un tel événement revêt dans la construction d'une identité régionale. Par le partage d'expériences communes, la culture crée des liens forts entre les individus. Les capitales culturelles sont, en somme, de puissants outils pour consolider la cohésion sociale.

D'un point de vue plus large, une *Willensnation*³ comme la Suisse se trouve également renforcée par un événement de ce type. Tant les actrices et les acteurs culturels que les visiteuses et les visiteurs attendus proviennent de l'ensemble du pays, voire d'au-delà. Les frontières symboliques et linguistiques sont franchies et réduites durant l'événement tout comme lors de sa préparation – cette dernière mettant à profit les compétences, les réseaux et la participation des institutions, des actrices et des acteurs culturels en favorisant les collaborations cantonales et nationales.

Dans le programme de la législature 2023 à 2027 du Conseil fédéral, adopté le 11 janvier 2023, certaines orientations stratégiques résonnent avec le concept de Capitale culturelle : « *la Suisse encourage la cohésion nationale et intergénérationnelle* » et « *renforce la cohésion entre les régions et entre les groupes de la population [et] favorise l'intégration et la compréhension entre les cultures et communautés linguistiques* ». En favorisant la circulation et la rencontre des cultures suisses, la Capitale culturelle entre en parfait accord avec les objectifs de la Confédération.

Enfin, un dernier effet indirect des capitales culturelles concerne l'urbanisme des villes et de leur région. Les travaux d'aménagement s'accroissent, de même que leur nécessité est rendue plus évidente. En Europe, de nombreuses villes ont déjà connu cet élan. L'exemple de Marseille est remarquable. Ville européenne de la culture en 2013, elle a été transformée

³ Ibid. Mathias Rota, 2019 : *Willensnation* est un terme politique de langue allemande qui signifie, littéralement, « nation par volonté » ou « désir de vivre ensemble ».

par l'aboutissement de chantiers urbains d'importance, dont celui du MUCEM (Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée). Il ne s'agit pas de réalisations directement promues par l'événement, mais d'opportunités qui lui sont rattachées.

La Chaux-de-Fonds comme ville pilote

Prémices

À la suite de sa fondation en 2013, l'association suisse a cherché à solidifier le label Capitale culturelle suisse. Elle s'est ainsi approchée de l'État de Neuchâtel et de la Ville de La Chaux-de-Fonds pour leur proposer de porter la première édition – une édition pilote – afin de démontrer la pertinence du concept. En effet, la ville de La Chaux-de-Fonds abrite un écosystème culturel remarquable par son vivier artistique, son réseau d'équipements reconnu, caractérisé par un entrelacs d'institutions publiques et privées fortement imbriquées.

Dans les Montagnes neuchâteloises, l'association suisse peut tout d'abord compter sur un vivier réputé de la création artistique contemporaine. De nombreux-euses artistes, issus de domaines très différents, habitent et créent à La Chaux-de-Fonds avant de présenter leurs œuvres dans les plus grandes villes du pays ou à l'international. Lors de l'édition pilote neuchâteloise, ces artistes pourront non seulement se produire dans la ville qui les héberge, mais également faire profiter celle-ci de leurs réseaux et attirer d'autres artistes.

Enfin, les infrastructures culturelles de La Chaux-de-Fonds sont dignes des grandes métropoles. La Salle de musique est ainsi reconnue pour son acoustique exceptionnelle par les plus grand-e-s artistes et labels de musique classique internationaux. Au-delà de cette figure de proue, la ville abrite une multitude de lieux équipés pour le spectacle vivant, les événementiels d'envergure ou les expositions de tous types. Le festival de La Plage des Six Pompes, reconnu à l'international, transforme par ailleurs tous les recoins de la ville, et sa nature environnante, en une scène ouverte que les artistes invité-e-s s'approprient avec gourmandise.

Opportunités et faisabilité : études et démarches

La Capitale culturelle suisse doit révéler La Chaux-de-Fonds pour ce qu'elle est : une cité bouillonnante d'initiatives artistiques et culturelles, qui ne saurait se réduire à des difficultés économiques ou une localisation périphérique.

Forte de cette conviction, l'association suisse s'est, dans un premier temps, assurée de l'intérêt de nos autorités politiques. Dès 2018, une rencontre est organisée avec les exécutifs de la Ville et du Canton. L'Institut de management des villes et des territoires (IMVT) de la Haute école de gestion Arc est à nouveau mandaté par l'association suisse. Présentée en 2019, la seconde étude⁴ de M. Mathias Rota analyse l'hypothèse d'une candidature chaux-de-fonnière comme première Capitale culturelle suisse et émet une série de recommandations.

M. Mathias Rota montre ainsi que les effets de levier les plus spectaculaires des Capitales culturelles sont le plus souvent observés « *dans les villes moins connues, mais comprenant un héritage culturel important* », à l'instar de La Chaux-de-Fonds.

Les recommandations les plus importantes portent sur la méthodologie utilisée pour préserver l'adhésion des actrices et acteurs culturels et de la population. Il est préconisé d'élaborer une démarche *bottom-up* et participative, de garantir la transparence dans la mise au concours des postes clés et d'assurer l'indépendance de la gouvernance. Ces préceptes ont été suivis et constituent aujourd'hui encore les lignes directrices du projet.

En 2019, les exécutifs du Canton et de la Ville ont prolongé la réflexion en sollicitant un troisième mandat. Ce « passage de témoin » - depuis les démarches conceptuelles menées par l'association suisse, vers les autorités communales et cantonales -, a permis d'esquisser des contours plus concrets pour une manifestation désormais imaginée au cœur de la métropole horlogère.

À la suite d'une mise au concours publique, le collectif romand La Marmite a ainsi élaboré la première esquisse d'une Capitale culturelle suisse à La Chaux-de-Fonds. Entamé à l'automne 2019, le mandat a poursuivi et systématisé les premières consultations effectuées auparavant. La Marmite

⁴ Ibid. Mathias Rota, 2019.

a mené une série d'entretiens individuels et collectifs pour comprendre les attentes et répertorier les idées émanant de différents acteurs locaux et nationaux. Bien qu'entravés par l'arrivée de la pandémie du coronavirus en hiver 2019-2020, les auteurs ont rendu leurs conclusions en janvier 2021⁵.

Dans le prolongement des deux précédentes études, et à partir des savoirs récoltés auprès des professionnels rencontrés, les auteurs ont imaginé une programmation structurée autour de quatre axes thématiques, proposé un calendrier, projeté un modèle de gouvernance et dressé un montage financiers idéal. De surcroît, leur démarche collaborative a posé un jalon important dans la manière de penser le projet pilote chaux-de-fonnier : au-delà de proposer un simple événementiel de *marketing* régional supplémentaire, la Capitale culturelle suisse se définit depuis comme un processus profond, moteur d'une mobilisation nécessairement inclusive, ouvert à toute la population, afin de célébrer sa diversité de talents et de cultures, et placer au cœur du dialogue national, le foisonnement des expressions artistiques singulières.

Au printemps 2021, un poste de chef-fe de projet a été mis au concours afin de concrétiser les hypothèses et les premières projections en un programme d'action concrète. Ce projet constitue l'objet même du présent rapport d'information.

Le projet de Capitale culturelle suisse à La Chaux-de-Fonds

Capitale culturelle suisse porte une ambition forte via une programmation marquante capable de séduire un public national et international. Mais elle alimente un mouvement plus profond en donnant une nouvelle occasion à la population suisse de se penser concrètement en une communauté de citoyens au destin partagé et de créer un récit commun. L'enjeu principal de Capitale culturelle suisse à La Chaux-de-Fonds consiste à accompagner le puissant mouvement de mutation impulsé au cœur de la ville depuis quelques années au moyen d'un pic de propositions culturelles riches et variées.

⁵ Sylvie Pipoz, Mathieu Menghini et Marie-Charlotte Winterhalter, 2021. "Faire Chaux-de-Fonds". Vers une métropole œuvrière". Disponible sous <https://lamarmite.org/wp/wp-content/uploads/2021/07/Rapport-La-Marmite-LCDF-CCS-25-06.7.2021-sans-chiffrage.pdf>

Principes directeurs

Les actrices et acteurs culturels proposeront des événements favorisant la rencontre, le vivre-ensemble, l'esprit festif, et mettront à l'honneur l'esprit convivial propre aux Montagnes neuchâteloises. Le projet repose ainsi sur trois principes forts :

- **La participation culturelle.** À l'échelle d'une ville et dans une temporalité longue, la manifestation se veut inclusive, ses habitantes et ses habitants seront invité-e-s à y contribuer et à y participer activement.
- **Le dialogue culturel.** Les visiteuses et visiteurs seront convié-e-s à un événement favorisant l'ouverture, la rencontre et la découverte d'autres formes de culture. Il s'agit de franchir tout à la fois les frontières linguistiques, géographiques et symboliques en favorisant les échanges et l'interdisciplinarité.
- **Le rayonnement culturel.** La manifestation permettra de mettre en valeur les cultures de Suisse et la ville de La Chaux-de-Fonds. Seront célébrés le patrimoine, la créativité contemporaine, le spectacle vivant et les arts plastiques, l'écrit et l'oral, la pensée et le geste.

Aperçu de l'année Capitale culturelle

Thématiques

Par la spécificité de son histoire et de sa situation, La Chaux-de-Fonds est ancrée dans une réalité locale qui résonne fortement avec des problématiques universelles. Quatre thématiques permettront de les explorer :

- **Le temps** : ville-manufacture façonnée par les savoir-faire horlogers, La Chaux-de-Fonds est l'endroit idéal pour porter un regard sur le temps. Dans un monde qui s'accélère, 2027 offrira aux actrices et acteurs culturels une opportunité pour l'approcher et le questionner.
- **La nature** : nichée au milieu des forêts de sapins et des pâturages jurassiens, La Chaux-de-Fonds entretient avec son environnement proche des rapports faits de détente, d'émerveillement, d'exploitation ou de protection. Ce lien particulier permet d'imaginer non seulement des créations interrogeant la manière dont la nature est perçue, mais aussi d'autres approches utilisant la nature environnante comme lieu de représentation unique.

- **Le climat** : construite à 1000 mètres d'altitude, La Chaux-de-Fonds se distingue par un climat fait d'hivers rigoureux et ensoleillés. Au-delà des régionalismes, ce thème ouvre les artistes notamment à la question du réchauffement climatique dans une ville-montagne qui pourrait s'annoncer comme une ville-refuge.
- **La frontière** : ville-frontière, La Chaux-de-Fonds porte en elle les questions relatives aux enjeux majeurs des limites, des séparations, des migrations, mais aussi des liens, des ouvertures et des mouvements transfrontaliers. De prime abord perçue comme une marque de la séparation, la frontière permet au contraire de penser les questions de l'échange et de l'inclusivité.

Programmation

En plus des rendez-vous culturels qui ont habituellement lieu dans la ville et le canton, La Chaux-de-Fonds accueillera quelques manifestations nationales caractéristiques de la culture helvétique, aussi bien dans le domaine de la création contemporaine que dans celui des traditions vivantes. D'autres événements s'ajouteront, plus intimistes, dans les appartements chaux-de-fonniers, les quartiers ou les lieux insolites constitutifs du patrimoine de la ville afin de décentraliser la culture et irriguer l'ensemble du territoire communal.

La programmation sera amorcée par des appels à projets lancés en 2024 afin d'offrir deux années pleines pour le montage des coproductions à l'échelle régionale, nationale et internationale. Ainsi, les actrices et acteurs culturels s'approprièrent et construiront la programmation, dans le cadre des thématiques et des principes directeurs cités plus haut.

En conformité avec la démarche participative, les échanges réguliers avec les actrices et acteurs culturels se poursuivront afin de définir l'architecture générale de la manifestation, et en particuliers la structure de la direction artistique.

Infrastructures

Outre les institutions de la ville et du canton – musées, centres d'art, théâtres, cinémas, salles de musique, lieux patrimoniaux, bibliothèques – les restaurants, cafés, commerces, écoles et institutions au sens large participeront à la manifestation qui se déploiera ainsi en tous lieux. Trois principes fondamentaux seront suivis :

- **Utiliser les infrastructures évènementielles existantes**, en maximisant leur usage et en profitant des périodes de vacances pour y tenir des manifestations spécifiques.
- **Inscrire les quelques travaux indispensables dans les développements en cours**, en les soutenant et en les magnifiant dans une logique de long terme (rénovation des Anciens abattoirs).
- **Garantir que les rares infrastructures éphémères**, dont la durée de vie sera celle de la manifestation, soient construites dans un soucis permanent de sobriété : seul l'essentiel sera réalisé.

Un centre névralgique et éphémère sera ouvert aux Anciens abattoirs afin d'accueillir les visiteuses et visiteurs durant la manifestation et d'accompagner le développement d'un nouveau pôle culturel à l'Ouest de la ville, amorcé depuis plusieurs années. Idéalement situés, un restaurant, des expositions et des événements s'y tiendront régulièrement. Mais à tout moment, chacune et chacun y trouvera les informations pratiques liées à la manifestation.

L'accueil du public supposera d'ailleurs une large collaboration régionale et cantonale s'appuyant sur les infrastructures existantes (Offices du Tourisme, Neuchâtel Tourist Card...) compte tenu du nombre élevé de services à pourvoir : hébergements, restauration, activités de plein air, etc.

Certains espaces emblématiques de la ville, d'habitude non dédiés à la culture, seront mis en valeur à l'occasion d'évènementiels marquants : tarmac de l'aéroport par exemple ou complexe sportif de La Charrière.

Les grands travaux d'aménagements urbains (Grand Pont ; pistes cyclables) lancés ces dernières années font la part belle aux nouvelles mobilités. La marche, le vélo ou les transports publics permettent d'envisager une manifestation à taille humaine étendue sur l'ensemble de la ville élargie à son environnement naturel avoisinant.

La Capitale culturelle suisse accompagnera ainsi cette dynamique positive qui caractérise aujourd'hui La Chaux-de-Fonds : les Anciens abattoirs, la gare des Forges et la rue du Commerce rendue piétonne verront leur utilisation renforcée.

Gouvernance et parties prenantes

Gouvernance actuelle

Actuellement, et jusqu'à ce que la manifestation soit officiellement lancée – c'est-à-dire lorsque le budget sera assuré – une gouvernance agile et légère a été mise en place.

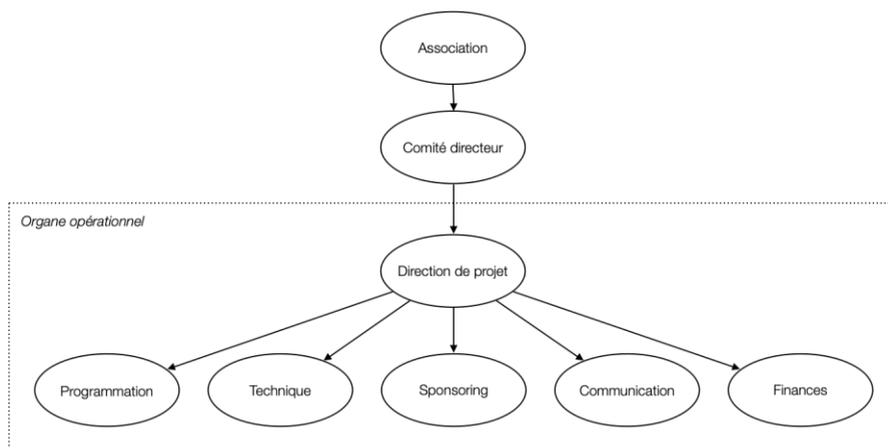
Afin de porter la manifestation, une association a été instituée en automne 2021 : l'association La Chaux-de-Fonds Capitale culturelle suisse (ci-après « l'association »). Pour garantir une représentativité de la Ville et du Canton, ainsi que l'indépendance de l'association, les statuts stipulent que son comité doit être composé de cinq personnes au minimum, avec un-e représentant-e de la Ville et un-e autre du Canton.

Les membres actuels du comité de l'association sont : Mme Anouk Hellmann, présidente ; Mmes Pauline Vrolixs et Marie-Thérèse Bonadonna (cheffe du service de la culture du Canton de Neuchâtel, représentante du Canton) ; MM. Martial Debély et Marc Josserand (délégué aux affaires culturelles de la Ville de La Chaux-de-Fonds, représentant de la Ville).

Un comité de pilotage se réunit de manière régulière, une dizaine de fois par année, pour décider des grandes orientations stratégiques et garantir leur bonne réalisation. Ce comité est composé de : M. Alain Ribaux, Conseiller d'État, Département de l'économie, de la sécurité et de la culture ; M. Théo Bregnard, Conseiller communal, Dicastère de l'instruction publique, de la culture et de l'intégration (DICI), Ville de La Chaux-de-Fonds ; M. Théo Huguenin-Élie, Conseiller communal, Dicastère de l'urbanisme, des bâtiments, des relations extérieures et de la communication (DUBREC), Ville de La Chaux-de-Fonds ; Mme Marie-Thérèse Bonadonna, cheffe du service de la culture du Canton de Neuchâtel ; M. Marc Josserand, délégué aux affaires culturelles, Ville de La Chaux-de-Fonds ; Mme Anouk Hellmann, présidente, Association La Chaux-de-Fonds Capitale culturelle suisse ; M. Olivier Schinz, chef de projet ; Mme Anna Golisciano, adjointe au chef de projet. En fonction des besoins et des compétences, des invités sont conviés aux séances du comité de pilotage.

Gouvernance de la manifestation

Une fois la manifestation confirmée, la gouvernance évoluera vers une structure à trois étages (représentée dans le schéma ci-après), garante d'efficacité et d'indépendance dans l'exercice des différentes fonctions. Le comité de l'association sera réorganisé et augmenté afin de lui donner une meilleure représentativité des différentes régions linguistiques de Suisse. L'association s'occupera principalement des recherches de financements et sera garante de leur bonne utilisation. Elle s'appuiera sur le comité directeur qui sera en charge des questions stratégiques qui définira et garantira l'orientation générale de la manifestation. Succédant au comité de pilotage actuel, le futur comité directeur comprendra notamment deux Conseillers communaux et un Conseiller d'État. Finalement, pour mettre en œuvre la stratégie définie, le comité directeur mandatera lui-même un organe opérationnel, divisé en différents secteurs.



Calendrier : Capitale culturelle suisse en 2027

La manifestation était initialement prévue en 2025. Elle est repoussée en 2027 pour plusieurs raisons.

D'abord, la Capitale culturelle suisse nécessite la reconnaissance de la Confédération indispensable pour asseoir la légitimité nationale de l'événement. Des discussions régulières sont menées avec l'Office fédéral de la culture ainsi qu'avec des parlementaires fédéraux. Le soutien de la Confédération est conditionné à l'inscription de la Capitale culturelle suisse dans le Message concernant l'encouragement de la culture pour la période

2025 à 2028 (Message culture). Celui-ci – mis en consultation du 9 juin au 22 septembre 2023 – contient le paragraphe suivant en appui à l'Art. 9a de la Loi sur l'Encouragement de la Culture (LEC) sur la participation culturelle : « *Des initiatives telles que la « Capitale culturelle suisse » contribuent également à promouvoir la participation culturelle. Inspiré du dispositif « Capitale européenne de la culture », le projet suisse se déroulera à intervalles réguliers dans différentes villes et contribuera à renforcer la cohésion nationale, à valoriser la diversité culturelle en Suisse et à favoriser les échanges culturels entre les régions linguistiques. Le projet « Capitale culturelle suisse » mise sur l'inclusion et s'adresse à un large public. Il souligne en outre l'influence de la culture sur l'identité et l'attractivité d'une région.* »⁶ Par cette proposition aux chambres, l'exécutif fédéral accorde sa reconnaissance au projet Capitale culturelle suisse et annonce en partager les objectifs et la vision. Le débat parlementaire au sujet du Message culture trouvera sa conclusion durant le dernier trimestre 2024 avec le vote des plafonds budgétaires pour les aides financières allouées, en vertu de la LEC pour la période 2025-2028.

Ensuite – suivant en cela les recommandations des professionnel-le-s chaux-de-fonnier-ère-s de la culture – le comité de pilotage a estimé que deux ans minimum étaient nécessaires aux artistes pour produire des œuvres dédiées à un évènement d'une telle ampleur : 2025 et 2026 seront ainsi réservées à la production proprement dite.

Enfin – envisageant un partenariat avec la SSR – le comité de pilotage a favorisé le choix d'une année impaire. Les années paires sont largement consacrées au sport (Jeux olympiques, Coupes du monde de football...).

Le calendrier en annexe⁷ permet de visualiser les différentes étapes jusqu'à la cérémonie d'ouverture. L'organisation, la réalisation et la clôture administrative de l'évènement demanderont plus de cinq ans de travail. La production de spectacles spécifiques à la manifestation nécessite également un temps incompressible : des financements adéquats devront permettre aux actrices et acteurs culturels de lancer la conception des plus gros projets dès 2024.

⁶ Message culture 2025-2028. Rapport explicatif pour la procédure de consultation, du 9 juin 2023. PP. 73-74

⁷ Annexe 1 : Calendrier – Capitale culturelle suisse 2023-2028

La Capitale culturelle suisse se déploiera pendant une année complète. Cependant, certaines périodes seront plus intenses que d'autres avec une montée en puissance pendant la période hivernale et une intensification des rendez-vous jusqu'à l'apothéose estivale. Le grand événementiel d'ouverture aura lieu au printemps et la clôture sera célébrée en fin d'année. Toutes les lignes calendaires de référence seront précisées sur la base des rencontres avec les milieux culturels et des appels à projets.

Budget et plan de financement

Jusqu'à fin 2024, le Conseil communal – de conserve avec le Conseil d'Etat – poursuivra le financement des phases préparatoires via une subvention inscrite au Centre 500 (Affaires culturelles).

Un financement public à 3 niveaux

Afin d'affirmer son envergure nationale, la manifestation doit s'appuyer sur les trois niveaux politiques de l'État fédéral : la Confédération, le Canton et la Commune. La base de travail proposée par le Canton à la Commune est celle du principe de montant miroir. Ainsi, pour chaque franc octroyé par la Ville, le Canton apporterait un montant identique. Fort de cet engagement conjoint, le Canton et la Commune assurent à la Confédération l'importance de la manifestation et l'invite implicitement à rejoindre le projet. D'autres Villes et Communes ont par ailleurs témoigné de leur intérêt à jouer un rôle dans la manifestation, contribuant ainsi à lui donner une dynamique cantonale et nationale. Au cœur de cet élan, l'association a déjà obtenu un soutien important du Fonds d'attributions cantonales Loterie Romande (Fac – Loro).

Comparé aux montants consacrés aux capitales européennes de la culture et aux expositions nationales, le projet de Capitale culturelle suisse à La Chaux-de-Fonds présente un budget global sans commune mesure. À l'heure actuelle, bien que le budget définitif ne soit pas encore arrêté, il s'élève à CHF 18,5 Mios. Le premier scénario évoqué par le collectif de *La Marmite* pour une manifestation de cette importance faisait état de CHF 13 Mios. Au final, l'ampleur de la manifestation sera calibrée en fonction des résultats effectifs des recherches de fonds.

Structure du budget

Deux tableaux en annexe⁸ présentent le budget prévisionnel de l'association pour la mise en place, la tenue et la clôture de la manifestation. Le budget couvre ainsi les années 2023 à 2028 et indique la répartition des charges et des produits par année. Des financements publics (Villes, Canton et Confédération) et parapublics (Loterie Romande notamment) sont escomptés afin de couvrir plus de la moitié du budget de la manifestation. Pour le reste, des financements privés sont sollicités.

Répartition des charges

71% du budget sera consacré au programme artistique et au soutien technique. Ainsi, les produits viendront financer directement les actrices et acteurs culturels, à savoir les artistes, les techniciennes et techniciens du spectacle. Une part importante du budget dédié aux aspects techniques et logistiques sera consacrée au cœur névralgique de la manifestation, les Anciens abattoirs, ainsi qu'à l'accueil des créations dans l'espace public. Pour les autres événements, la manifestation compte collaborer avec les lieux culturels et les ressources existantes. Environ 17% sera dévolu à la communication, notamment afin d'entreprendre des actions de promotion ciblées, tant au niveau local que national. Finalement, en correspondance avec les pratiques des autres capitales européennes de la culture, 12% ont été estimés pour les frais de coordination.

Temporalité des appels à projets

Afin de tenir compte des impératifs liés à la création artistique, les premiers appels à projets seront préparés, ouverts et sélectionnés durant l'année 2024 afin que les artistes puissent entamer leur travail dès le 1^{er} janvier 2025, en particulier pour les événements d'ouverture et de clôture. Ceux-ci nécessiteront, au vu de leur envergure, une préparation plus importante (deux ans). Quant aux autres projets qui formeront la programmation de l'événement, qu'ils soient proposés par les institutions culturelles existantes ou le fruit d'appels à projets spécifiques, ils s'inscriront dans une temporalité plus courte.

⁸ Annexe 2 : Budget / Charges – Capitale culturelle suisse 2023-2028

Annexe 3 : Budget / Produits – Capitale culturelle suisse 2023-2028

Financement public

À l'heure actuelle, les financements de la Confédération ne sont pas encore acquis. Depuis deux ans, des contacts rapprochés existent avec le Département fédéral de l'intérieur et son Office fédéral de la culture, qui se montrent intéressés par la manifestation et qui financent partiellement l'association suisse pour son fonctionnement. De plus, un important travail de lobbying continuera d'être mené pour sensibiliser les parlementaires à ce dossier et maintenir le concept de Capitale culturelle suisse comme un outil prioritaire au service de la participation culturelle dans le Message culture. Dans le cadre des échanges techniques qui ont nourri sa préparation, quatre axes d'action ont été annoncés qui entrent en parfaite résonance avec Capitale culturelle suisse : la participation culturelle, la cohésion sociale, la création et l'innovation.

En parallèle, la Fondation Pro Helvetia⁹ – organisme d'encouragement à la culture de la Confédération – a été conviée à La Chaux-de-Fonds fin 2022. Très intéressée par la vivacité de la vie culturelle locale, Pro Helvetia a lancé des programmes de collaborations avec des villes de Suisse : La Chaux-de-Fonds figure désormais sur leur liste. De plus, la Fondation pourrait être sollicitée pour soutenir des projets spécifiques.

Eu égard aux étapes qu'il reste à franchir, le Conseil communal soumet au Conseil général le présent rapport d'information. Ce n'est qu'une fois les soutiens privés et celui de la Confédération confirmés (ou fortement pressentis) qu'une demande de crédit lui sera soumise, à l'horizon du troisième trimestre 2024, pour un montant de CHF 2,5 Mios, accompagnée d'un rapport et d'un arrêté. En parallèle, le Conseil d'Etat soumettra une demande de crédit au Grand conseil.

Financement privé

À l'heure actuelle, plusieurs sponsors ont confirmé leur soutien : un acteur important s'est déjà engagé comme sponsor principal à hauteur de CHF 1.5 Mios ; des discussions sont en cours avec deux autres sponsors importants. Visant une diversité des milieux économiques, l'association recherche encore d'autres sponsors provenant du milieu de la grande distribution, de la télécommunication ou des transports. En tout, la manifestation comptera sur 4 à 5 sponsors nationaux et internationaux, ainsi que plusieurs sponsors

⁹ <https://prohelvetia.ch/fr/>

régionaux. Des demandes de fonds seront adressées à des fondations pour financer des projets particuliers, notamment ceux à forte dimension participative ou des créations artistiques plus spécifiques.

Recettes : un modèle respectueux des structures en place

Une partie des produits proviendra de recettes propres. Ce type de recettes étant particulièrement variables, la prudence a été de mise lors de leur évaluation. Capitale culturelle suisse souhaite en effet s'appuyer sur les institutions culturelles existantes. Il est normal que celles-ci bénéficient en retour des produits générés. S'appuyant sur des modèles de financement variés, la manifestation sera composée d'événements entièrement produits par l'association, d'autres partiellement produits par l'association, et d'autres uniquement produits par les institutions partenaires. De ce fait, le budget global de la programmation sera plus important, car les charges engendrées par celle-ci seront en partie portées par les budgets courants des institutions partenaires, et une partie des recettes leur seront équitablement reversées. Un fonds sera constitué sur les recettes pour couvrir d'éventuels déficits. Les événements en principe offerts gratuitement au public seront entièrement pris en charge par l'association.

Temporalité des soutiens

Pour garantir une préparation adéquate de la manifestation, il sera nécessaire de bénéficier de ressources financières substantielles dès le second semestre 2024, montants alloués principalement par les pouvoirs publics. Les collectivités publiques poseront ainsi un socle de confiance sur lequel pourront s'arrimer les soutiens privés. Fort de ces soutiens, il s'agira ensuite de finaliser le soutien de la Confédération en principe annoncé dans les dernières versions des avant-projets du Message culture et formalisé au budget, dès décembre 2024.

Commissions

Ce rapport a été présenté à la Commission de la culture le 19 juin 2023, ainsi qu'à celle des affaires culturelles le 28 juin 2023. Toutes deux l'ont approuvé à l'unanimité des membres présent·e·s.

Conformité au programme de législature

Le présent rapport s'inscrit précisément dans les lignes fixées par le programme de législature 2020 – 2024 dans son chapitre Capitale culturelle.

Conséquences sur les finances

Pour l'heure, les moyens alloués au Centre 500 (Affaires culturelles), la subvention cantonale octroyée dans le cadre des accords de positionnement stratégique (APS) ainsi qu'un projet de transformation suffisent à financer la phase de préparation. Dans un deuxième temps, une demande de crédit sera formulée par le Conseil communal au Conseil général et par le Conseil d'Etat au Grand Conseil. Dans l'intervalle, le travail de lobbying auprès de la Confédération se poursuivra, de même que les recherches de fonds privés afin de consolider le plan de financement de la manifestation.

Conséquences sur les ressources humaines

Le projet va dépasser le domaine culturel *stricto sensu*. Au fil de son évolution et de sa mise en place, d'autres services de la Ville se verront associés à la manifestation, dans le cadre de leurs missions habituelles. Cette manifestation offrira l'opportunité de renforcer les collaborations au sein de l'administration communale.

Collaboration intercommunale

En fonction des artistes et des projets, des collaborations seront organisées avec les collectivités voisines. Les Villes de Neuchâtel et du Locle ainsi que la Commune de Milvignes ont déjà manifesté leur intérêt. En outre, plusieurs villes suisses se sont déjà montrées intéressées à soutenir le projet.

Éléments relatifs au développement durable

Le projet de Capitale culturelle suisse à La Chaux-de-Fonds a l'ambition de générer une dynamique positive pour la ville, pour le canton ainsi que pour l'ensemble du pays. La manifestation est envisagée dans une perspective de durabilité économique, environnementale et sociale. Il s'agit en effet de s'appuyer sur la capacité de la culture à dynamiser une ville et un canton, de fédérer les habitantes et les habitants et à attirer de nouveaux publics.

a) Aspect environnemental

Afin de limiter l'impact négatif sur l'environnement, la manifestation s'appuiera sur les structures existantes et leur potentiel de transformation plutôt que de développer des constructions monumentales éphémères. Là aussi, le programme entre dans une perspective de durabilité. La manifestation favorisera également la mobilité douce dans le cadre des événements et dans une perspective à plus long terme.

b) Aspect social

Dans ses principes, la manifestation se veut ouverte à la diversité dans toutes ses dimensions. L'inclusion et la participation sont ses deux axes prioritaires. Les besoins et les attentes des différents publics seront pris en considération : dans la programmation, la communication, l'accès aux événements, au sein des équipes professionnelles et bénévoles. Les personnes vivant avec un handicap physique ou mental, celles issues de la migration, les minorités et les personnes précarisées bénéficieront d'une attention particulière afin de garantir une accessibilité respectueuse et digne. Le projet vise également celles et ceux qui ne participent pas habituellement aux événements proposés par les lieux de culture.

c) Aspect économique

En s'appuyant sur les études d'impact des capitales européennes de la culture, il est possible d'envisager, avec confiance, des retombées économiques largement positives. La manifestation aura, premièrement, un impact sur le secteur de la culture. Les moyens octroyés permettront d'étoffer l'offre, de développer les habitudes culturelles des habitantes et habitants et, par-là, d'augmenter la fréquentation culturelle de manière durable. La manifestation donnera par ailleurs l'opportunité d'initier de nouvelles collaborations au niveau local, national, voire international. De nouveaux liens pourront se créer entre financeurs privés et acteurs culturels favorisant la stabilité économique des institutions culturelles. Enfin, Capitale culturelle suisse est également une opportunité pour ces milieux d'acquérir de nouvelles compétences et d'augmenter ainsi leur reconnaissance et leur employabilité.

L'élargissement du public pendant la manifestation stimulera l'activité économique locale et engendra des retombées sur l'ensemble des secteurs de la région, qu'ils soient culturels ou non. Avec le doublement du nombre de visiteurs culturels attendus par rapport à une année standard (de 500'000 à 1 million espérés), l'évènement générera des créations d'emplois dans le domaine culturel, l'hôtellerie, la restauration et les commerces notamment, tout en constituant un investissement important pour le développement du tourisme.

S'il faut toujours prendre les chiffres des études d'impact avec certaines précautions, des bureaux spécialisés dans ce type de recherches ont mis en avant, pour la ville de Mons, en Belgique, Capitale européenne de la culture 2015, que chaque euro investi par les autorités publiques a eu un retour multiplié par 5 dans l'économie belge. Concernant le taux d'emploi, une ville comme Lille a vu le secteur culturel bénéficier d'une hausse de 22%, le

